

Après le Congrès de Rome, la Direction générale de l'Association des Prêtres-Adorateurs avait transmis à ses 120,000 membres l'invitation d'organiser, dans chaque groupement national, des congrès de la nature de celui qui venait de se terminer, aussitôt que les circonstances le permettraient.

L'Association des Prêtres-Adorateurs célébrant cette année le vingt-cinquième anniversaire de son établissement au Canada, l'occasion était on ne peut plus propice de faire un appel à tous les membres canadiens de l'Association. Le projet fut soumis à Monseigneur de Montréal dont la ville épiscopale renferme le siège de l'œuvre. Il s'empressa d'y acquiescer et de promettre son entier concours. Tous les évêques approuvèrent, à leur tour, le pieux dessein ; Sa Sainteté Benoît XV le bénit et le loua dans un Bref magnifique où il est dit de l'idée de ce Congrès qu'elle contient un « projet on ne peut plus salutaire ». Et cela tout seul serait suffisant pour motiver la tenue du Congrès en question et pour le recommander à la piété et au zèle de tout le clergé canadien. Mais, à considérer les nombreux et précieux avantages qu'ils peuvent en retirer, les prêtres se convaincront encore davantage qu'il leur sera bon d'y assister.

Ce Congrès National des Prêtres-Adorateurs « contribuera puissamment à développer la science eucharistique du prêtre. »

« Connaître l'Eucharistie », — nous citons la lettre de Monseigneur l'archevêque de Montréal — « c'est-à-dire Jésus Prêtre et Victime, Auteur et Exemplaire de son sacerdoce, l'étudier pour croître chaque jour, selon l'avis du prince des Apôtres, (1 Pet. II, 2) dans cette connaissance salutaire, en comparaison de laquelle toutes les autres sont vaines et inutiles ; étudier ses vertus eucharistiques pour les reproduire ensuite dans sa vie et mieux s'identifier avec lui, n'est-ce point là vraiment tout le prêtre ? Aussi le Pontife consécrateur, en l'ordonnant, « lui fait-il cette solennelle recommandation : *Agnosce quod agis, imitare quod tractas.* »

Cette science eucharistique, le prêtre ne fait que l'ébaucher au grand séminaire. Plus tard, les nombreuses occupations du saint ministère l'empêchent de scruter comme il le voudrait le grand et profond mystère de l'Hostie. Or, les Congrès Eucharistiques lui fournissent tout juste cet « immense avantage de bénéficier des recherches et de l'expérience de zélés et de distingués confrères qui se sont efforcés de faire passer dans leurs travaux le fruit de leurs études et de leurs labeurs » et, par conséquent, ils sont une aubaine pour le prêtre qui veut s'efforcer d'augmenter en lui une science que les circonstances ne lui ont pas permis d'acquérir plus complète.

Ajoutons que ce Congrès en perspective est appelé à développer chez le prêtre la piété eucharistique.